

# PRÉPARATION À L'OPTION N°7 DU CERTIFICAT DE PRÉPOSÉ AU TIR « CHARGEMENT EN VRAC AVEC DU MATÉRIEL UTILISANT DE L'ÉNERGIE »

## DURÉE

1 jour, soit 7 heures avec examen

## TARIF\* (financement possible par un OPCO)

550 € HT / personne

\*tarif excluant le transport, les repas et l'hébergement éventuel des stagiaires.

## PUBLIC

Toute personne titulaire du Certificat de Préposé au tir devant mettre en œuvre ou encadrer une activité de minage avec un chargement en vrac avec du matériel utilisant de l'énergie.

## PRÉ-REQUIS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être titulaire du Certificat de Préposé au Tir.
- Obtenir une Autorisation Individuelle Préalable auprès de la Préfecture de son domicile.
- Etablir un dossier d'inscription comprenant un certificat médical délivré par la Médecine du Travail.

## EFFECTIF DU STAGE

De 6 à 12 personnes

## DÉLAI D'INSCRIPTION

Conformément aux CGV en vigueur, 15 jours ouvrés avant la date de la formation. Ce délai peut être rallongé sur demande des services des examens de l'Education Nationale.

**Pour tout renseignement complémentaire et demande de fiche de pré-inscription, contactez-nous :**

Matthias BERT

06 42 26 11 63

[mbert@forma-explo.fr](mailto:mbert@forma-explo.fr)

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Mettre en œuvre des explosifs en vrac avec du matériel utilisant de l'énergie.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Formation réalisée en salle.
- Présentation sur vidéo-projecteur des supports de formation (présentations powerpoint, vidéos, ...) et sur paper-board.
- Documentations techniques des produits explosifs, détonateurs, matériels de mise en œuvre et de contrôle.
- La formation est animée par un formateur FORMA-EXPLO, titulaire du CPT et du Bilan d'Aptitude Délivré par les Grandes Ecoles (B.A.D.G.E.) Abattage à l'explosif.

## SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Feuille de présence et certificat de réalisation.
- Présentation à l'examen de l'option n°7 du Certificat de Préposé au Tir.
- Sous réserve de réussite, diplôme délivré par l'Education Nationale.

## PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP (PSH)

*Formation et examen soumis à une aptitude médicale délivrée par la Médecine du Travail.*

Les personnes en situation de handicap sont invitées à se signaler lors de la pré-inscription, en nous contactant au 06 42 26 11 63 ou par mail, [mbert@forma-explo.fr](mailto:mbert@forma-explo.fr), afin d'étudier les adaptations organisationnelle, matérielle et pédagogique que nous pourrions mettre en place.

## PROGRAMME (selon l'arrêté du 26 mai 1997)

- Cadre réglementaire du chargement en vrac avec du matériel utilisant de l'énergie.
- Les explosifs vrac (description, limites d'utilisation) :
  - Nitrate Fioul (ANFO),
  - Emulsions.
- Les matériels de fabrication et de mise en œuvre :
  - Chargement avec énergie hydraulique,
  - Chargement avec énergie pneumatique.
- Règles de mise en œuvre
- Règles de sécurité fabrication et utilisation des explosifs en vrac avec du matériel utilisant de l'énergie.

## EXAMEN

- Epreuve orale de 45 minutes, comprenant 15 minutes de préparation, en salle.
- Epreuve pratique de 45 minutes, sur site d'exploitation.

## SUITE DE PARCOURS

- Options complémentaires du CPT.
- Formation Conception & Validation des Plans de Tir.

## VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES, ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

- Sans objet

## Chiffres 2023

- Réussite : 100 %
- Abandons : 0
- Satisfaction : 99,08 %